



LE JOURNAL NUMÉRIQUE DE LA LIGUE AU SERVICE DES CLUBS

LA LIGUE *et vous !*

N°41

SOMMAIRE

Page 2 :

Dossiers d'engagements

Page 3 :

Service Licences

Page 4 :

Campagne ANS-FFF

Page 5 :

Assistance Juridique

Pages 6 & 7 :

Procès-Verbaux

Page 8 :

Nous Joindre

75 77 78 91
92 93 94 95



Dossiers d'engagements

Vous pouvez désormais saisir vos dossiers d'engagements et d'alternances pour la saison 2025-2026 des équipes de votre club dans les différentes compétitions de Ligue et de District. Le dossier d'engagement se remplit directement en ligne via l'extranet LPIFF.



Le dossier d'engagement et d'alternance 2025/2026 est à remplir en ligne au plus tard le **31 mai 2025** et sera validé uniquement à réception du règlement des cotisations d'engagements.



Pour en savoir plus sur les dossiers d'engagements, vous pouvez [cliquer ici](#) !



Service Licences

Recrutement saison 2025/2026

Comme chaque année, la **Ligue de Paris Île-de-France de Football** recrute pour son service « **Licences** » des saisonniers pour les mois de **septembre et octobre 2025**.

Merci de bien vouloir transmettre un **CV** et une **lettre de motivation en priorité par mail** à l'attention de **Ludovic Eouzan** à l'adresse suivante : **leouzan@paris-idf.fff.fr**

Fin de saisie des demandes de licences pour la saison 2024/2025

Afin d'effectuer les paramétrages nécessaires au démarrage de la saison **2025/2026** dans les meilleures conditions, la F.F.F. ferme l'accès à la saisie des licences au titre de la saison 2024/2025 le **mercredi 30 avril prochain**.

Au-delà de cette date, vous ne pourrez plus saisir de demandes de licences via **Footclubs**.



Campagne ANS-FFF

Financement terrains

La campagne ANS-FFF dans le cadre du dispositif « Guichet Unique ANS/FFF 2025 » portant sur le financement des terrains de Foot5/Futsal extérieurs s'est ouverte. Toutes les informations nécessaires ci-dessous.



Pour rappel, les porteurs de projet ont jusqu'au **31 juillet 2025** pour déposer leurs dossiers sur la [plateforme Infraspport](#).



Pour en savoir plus sur cette campagne, vous pouvez [cliquer ici](#) !



Assistance Juridique

Pour les clubs



Le monde du sport est amené à se professionnaliser pour faire face à une judiciarisation croissante dans un contexte réglementaire qui évolue et se complexifie.

Fort de ce constat, la Ligue de Paris a travaillé, pendant plusieurs mois, avec un Cabinet d'avocats expert dans l'industrie du sport et les institutions sportives afin de pouvoir proposer à la fois à ses Districts et à ses clubs un accompagnement dans les problématiques juridiques qu'ils rencontrent au quotidien.

Ainsi, nous vous proposons une permanence juridique mensuel :

« ASSISTANCE CLUB »

Un ou plusieurs avocats du Cabinet seront présents au siège de la Ligue et recevront les Clubs afin de leur apporter une assistance juridique. Les rendez-vous pourront se faire par téléphone ou par voie de visio-conférence.

Les clubs seront reçus sur rendez-vous.

Retrouvez plus d'informations sur notre site internet en cliquant [ici](#) !





Procès-Verbaux



Commission Régionale du Football Féminin

Commission des Statuts et Règlements &
Contrôle des Mutations



Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Séniors





Procès-Verbaux

Commission Régionale Futsal



Commission Régionale Prévention
Médiation Éducation

Commission Régionale du Football Entreprise & Critérium



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives



Nous Joindre

Horaires d'ouvertures du standard téléphonique

01 42 44 12 12

LUN. - VEN.

09H30 - 12H30

13H30 - 17H30

SAM. - DIM.

Permanence Téléphonique



Contacts

DA COSTA Sandra

01 85 90 04 90

HISPAL Estelle

01 85 90 03 79

LERMA Lénéïck

01 85 90 03 71

NOGUEIRA Stacy

01 85 90 04 73

SALISSOU Raïssa

01 42 44 12 25

Responsable IR2F

Chargée de Formation BMF

Département Technique

Chargée de Formation BEF

Formation Initiale Arbitrage

Retrouvez toute l'actualité du
Football Francilien sur les réseaux

paris-idf.fff.fr

